

**PROCES VERBAL DU COSP  
DE L'ESPE DE L'ACADEMIE DE POITIERS  
DU 14 MARS 2016**

Affaire suivie par Hélène DESORMES  
PV 2016-03-14  
Courriel : helene.desormes@univ-poitiers.fr

**APPROUVE**

Par courrier du Directeur de l'ESPE en date du 29 février 2016, le COSP de l'ESPE de l'académie de Poitiers a été convoqué pour une réunion le 14 mars 2016.

Étaient présents :

**Membres de droit :**

- Mme Valérie LEFEUVRE, UP
- M. Julien MICHEL, UP
- Mme Sylvaine ROI, Directrice de l'unité d'affaires Concours

**Personnalités extérieures :**

- Mme Françoise DUJARDIN, IA-IPR Physique chimie, académie de Limoges
- M. Marc FISCHER, Conseiller éducation, Conseil Régional Poitou-Charentes
- M. Stéphane GILOT, Chargé de mission liaison lycée/université, académie de Poitiers
- M. Philippe SIRETAS, Secrétaire Général Adjoint, Académie de Poitiers
- M. Daniel GAONAC'H, Professeur des universités Psycho cognitive, ex UP

**Membres avec voix consultative :**

- M. Mario COTTRON, UP
- M. Christophe COSTA, UP
- Mme Marie SOULISSE, UP

Étaient représentés :

- M. Frédéric ARTAUD, procuration à Mme ROI
- Mme Marie BREGEON, procuration à M. SIRETAS
- M. Franck FAUQUEMBERGUE, procuration à M. GILOT
- M. Frédéric NEYRAT, procuration à M. GAONAC'H

Étaient excusés :

- Mme Emilie CARATINI, UP
- M. Patrice CORNIERE, ULR
- Mme Nathalie MAGNERON, Rectorat
- Mme Nelly CARCY, CANOPE
- Mme Dyanne ESCORCIA, ESPE

Monsieur GAONAC'H, président, ouvre la séance à 9h45.

## **POINT 1 : Approbation du procès-verbal de la séance du 17 novembre 2015**

Aucune remarque n'est formulée sur ce procès-verbal, qui est approuvé.

## **POINT 2 : Informations diverses présentées par M Cottron**

- **PAF 2016-2017** : le cahier des charges du PAF fournit 3 opportunités de proposer des actions de formation (formation des néo titulaires, formation sur l'appropriation des développements récents de la recherche et les transferts possibles, formation de formateurs). Ce cahier des charges sera adressé à l'ensemble des responsables des départements de formation de l'ESPE, aux assesseurs pédagogie de l'ensemble des composantes de l'UP, au responsable MEEF sur l'ULR pour diffusion, afin que la communauté universitaire propose des actions de formation en réponse.

- **Appel à projet e-Fran, état d'avancement** : deux projets sont actuellement en cours de finalisation dans l'académie. D'une part, le Cnam s'est lancé dans un projet avec le CeRCA sur l'apprentissage des élèves dyslexiques. Le projet consiste en un cahier d'écriture 2.0 pour les « dys ». L'objectif est, par le développement d'outils numériques adaptés, de ne pas mettre en difficulté les « dys » contrairement aux effets de l'usage des méthodes traditionnelles. La seconde proposition repose sur l'étude de nouveaux espaces d'apprentissage, qu'ils soient physiques ou virtuels, et vise à mieux comprendre le rapport entre Espaces/Comportement/Apprentissage. Techné est le laboratoire impliqué dans cette proposition. L'ESPE pourrait être associée pour mettre en œuvre les terrains d'expérimentation sur ces deux projets.

- **Madame Anne Bisagny-Faure** a été nommée rectrice de l'Académie de Poitiers. Ancienne chef de clinique, elle est très investie dans l'organisation de la recherche et était conseillère spéciale du premier ministre pour les questions d'enseignement supérieur. Une première entrevue avec le directeur de l'ESPE a montré son souci de développer les activités scientifiques au sein de l'ESPE.

## **POINT 3 : Point d'étape sur les travaux des commissions consultatives**

Il s'agissait pour les commissions consultatives de faire des propositions répondant à un cahier des charges prospectif établi par le COSP en vue du futur contrat quinquennal. Seules les commissions pédagogiques et scientifiques se sont réunies.

M Cottron présente les conclusions de la commission pédagogique :

L'offre de formation des MEEF s'appuiera sur des relations partenariales UP/ULR/Rectorat et nécessitera une concertation sur les adaptations à faire de nos actuelles maquettes.

Deux pistes d'offre de formation dans le cadre du futur contrat ont été explorées :

- Nous devons construire des **offres d'Unités d'Enseignement Libres** (UE dispensées en Licence) à destination des étudiants qui envisagent de devenir enseignants, offres non disciplinaires construites sur des thématiques larges (par exemple, l'apport du terrain d'expérimentation pour un enseignant, qui pourrait associer les enseignements des sciences de l'univers et de la géographie, on peut penser à d'autres offres sur des éléments du tronc commun, valeurs, déontologie, etc.). Ces propositions pourraient être faites pour l'année universitaire à venir. Actuellement l'ESPE porte une UE libre consacrée à l'éducation à l'environnement et au développement durable.

- Il est proposé de développer en partenariat avec le CNED des outils numériques permettant des **modalités hybrides d'accompagnement des stagiaires**. Cela répondrait à un réel besoin au niveau de nos formations. Cela contribuerait aussi à renforcer le travail des équipes plurielles regroupant tuteurs de l'académie et référents ESPE.

*V Lefeuvre indique qu'il existe en 5<sup>e</sup> année de médecine un accompagnement au numérique qui pourrait donner des pistes pour l'accompagnement de nos propres stagiaires.*

*F Dujardin informe qu'il existe à Limoges un contrat individuel de professionnalisation dans le même esprit (rencontre, conseil, suivi, besoins).*

*S Roi souligne qu'un travail de fond est nécessaire pour élaborer cet outil hybride.*

*D Gaonac'h note tout l'intérêt d'une telle démarche pour contribuer à amplifier des liens entre les différents acteurs de la formation.*

*D Gaonac'h insiste sur les enjeux de cette élaboration du futur contrat quinquennal et souhaite fortement que l'ensemble des personnels de l'ESPE s'engage dans une réflexion prospective. Il demande à la commission pédagogique d'aller plus en avant dans nos propositions.*

V Millogo présente les conclusions de la commission scientifique :

Trois axes de recherche ont été définis :

- ▶ **Axe 1: Apprentissages et pratiques éducatives**
  - ▶ différentes formes d'apprentissage
  - ▶ processus d'apprentissage
  - ▶ didactiques disciplinaires
  - ▶ contextes et conditions d'apprentissage
  - ▶ impact des pratiques éducatives ; etc.

*Exemples de projets internes: Compétences narratives, développement de l'argumentation, etc.*
  
- ▶ **Axe 2: Mutations, innovations, nouvelles technologies**
  - ▶ dispositifs d'entraînement
  - ▶ utilisation des nouvelles technologies pour apprendre
  - ▶ observatoire des pratiques d'apprentissage
  - ▶ pratiques innovantes ; etc.

*Exemples de projets internes: entraînement à la production écrite; nouvelles technologies, handicap mental et handicap psychique; enseignement et outils numériques*
  
- ▶ **Axe 3: Professionnalisation**
  - ▶ évolution des politiques institutionnelles
  - ▶ impacts des réformes sur les apprentissages scolaires, sur l'évolution du métier
  - ▶ évaluation des dispositifs de formation, etc.

*Exemples de projets internes: dispositif plus de maîtres que de classes; observatoire du métier d'enseignant*

*D Gaonac'h s'interroge sur la stratégie de recherche de l'ESPE. Doit-on définir des thématiques précises ou des thématiques très larges, comme proposé.*

*V Millogo indique que ces trois axes ne sont pas exclusifs.*

*M Cotttron ajoute que la grande diversité des compétences à l'ESPE peut expliquer ces axes larges.*

*D Gaonac'h insiste sur la nécessité de démontrer la cohérence de la recherche.*

*V Millogo répond que l'axe 1 est prioritaire et que les deux autres sont périphériques.*

*J Michel indique d'autres potentialités dans la communauté universitaire et regrette l'absence de l'IREM. Un projet de convention est en cours et permettrait de valoriser des actions scientifiques au niveau de l'axe 1.*

*F Dujardin aimerait connaître l'impact des travaux de recherche sur la formation continue ou la formation des personnels d'encadrement.*

*V Millogo répond que la volonté du rectorat notamment du CARDIE (E Barjolle) pour proposer des synergies recherche-formation continue est affirmée.*

*M Cottron fait référence, à titre d'exemple, au cahier des charges du PAF.*

*D Gaonac'h insiste sur l'importance de la réflexion à mener pour élaborer le futur contrat quinquennal. Il souhaite qu'une efficace communication sur les enjeux de ce contrat, sur le travail des commissions et du COSP, soit faite auprès des personnels de l'ESPE.*

#### **POINT 4 : Instituts Carnot de l'éducation - informations présentées par M Cottron**

Il est rappelé le principe qui a guidé la création en 2006 des Instituts Carnot dans le domaine des sciences appliquées et des sciences techniques (conduite de travaux de recherche menés par des laboratoires publics en partenariat avec des acteurs socio-économiques, principalement des entreprises - de la PME aux grands groupes - en réponse à leurs besoins, développement de l'innovation et transfert de technologies). Ces Instituts ont permis le développement de recherches appliquées, mais tout autant celui de recherches fondamentales ou le dépôt de nombreux brevets.

Un projet pilote d'Institut Carnot de l'éducation est en cours depuis janvier 2016 sur un territoire regroupant les académies de Lyon, Grenoble et Clermont-Ferrand. Cette expérimentation vise à créer une structure d'échange, de dialogue et de construction de projets communs entre monde scolaire et monde de la recherche ayant pour objectifs de mettre en avant:

- l'importance pour les enseignants d'un lien plus direct avec la recherche,
- le besoin d'une plus grande écoute des chercheurs vis-à-vis de difficultés et de questionnements rencontrés dans les pratiques pédagogiques.

L'organisation se déroule en plusieurs phases :

- Un appel à manifestation d'intérêt, en parallèle pour chacun des acteurs de cette structure. Il est demandé d'une part de faire état, au niveau du scolaire, de projets pédagogiques (implication dans le travail collectif, questions professionnelles, contexte du projet, appui scientifique souhaité). Un appel est aussi lancé, d'autre part, aux acteurs de la recherche, pour faire état de projets scientifiques (domaine de recherche, publications sur des problématiques d'éducation ou d'enseignement, thème de recherche qu'il est souhaité développer).
- Ces réponses à cet appel à manifestation d'intérêt sont étudiées par le comité scientifique de la structure, et il est mis en contact les équipes pédagogiques et les équipes scientifiques lorsque le besoin et l'offre sont en adéquation, pour produire un projet partagé.
- Le comité scientifique expertise ces projets et valide ceux qui répondent à une réelle ambition à la fois scientifique et pédagogique. Ces projets sont alors soutenus (financièrement et administrativement).

Ce projet pilote d'Institut Carnot de l'éducation sera expertisé et s'il s'avère pertinent pour structurer la recherche en éducation en France, un appel au niveau national sera lancé en 2017 pour étendre le principe de ces structures.

*S Gilot indique tout l'intérêt de ce dispositif avec un accompagnement par des chercheurs au sein des établissements.*

*D Gaonac'h pense que les ESPE peuvent jouer un rôle fédérateur en favorisant les liens entre les enseignants chercheurs ayant des activités dans le domaine de l'éducation et les personnels du scolaire.*

*F Dujardin s'interroge sur le rôle du MENESR en soutien à ce type de structure.*

*J Michel demande où seront situées ces équipes de recherche et fait remarquer que ces activités sont très chronophages tant du point de vue scientifique qu'administratif. L'expérience des ANR a mis en évidence ces difficultés.*

*D Gaonac'h indique que ces aspects devront faire partie des négociations.*

*M Cottron rappelle qu'actuellement notre ESPE fonctionne déjà ainsi à travers les réponses à appel à projets e-Fran et à travers les activités naissantes au sein du GIS. Un institut Carnot donnerait visibilité à ces activités et permettrait de les amplifier.*

*P Siretas s'interroge sur le périmètre d'un ICE dont on pourrait être partenaire.*

*M Cottron pense qu'il faudrait utiliser le périmètre de la COMUE, ce point sera d'ailleurs abordé avec les directeurs des deux autres ESPE de la COMUE.*

*S Roi affirme que cette structure permettrait un travail pertinent entre praticiens et chercheurs.*

*S Gilot fait remarquer que ces activités de recherche conduiront à la production de ressources et que la question de l'exploitation de ces ressources reste entière, pour le praticien comme pour le formateur d'enseignants.*

#### **POINT 5 : Remplacement d'un membre du COSP à la commission pédagogique :**

Le Conseil d'Ecole a remplacé Mme Lesley Lepage comme membre désigné pour siéger au COSP par Mme Dyanne Escorcia.

Mme Lepage représentait le COSP à la commission pédagogique. Mme Escorcia ne souhaite pas faire partie de cette commission. Le COSP doit donc désigner un de ses membres pour participer à cette commission pédagogique.

La décision est reportée à une prochaine réunion du COSP.

#### **POINT 6 : Questions diverses :**

Il n'est posé aucune question diverse.

Fin de la séance à 16h

Prochain COSP fixé au 10 mai 2016

Le Président de séance  
Daniel GAONAC'H

Le Directeur de l'ESPE  
Mario COTTRON

La secrétaire de séance  
Hélène DESORMES